

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 MAI 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Corine ROUFFAUD, M. Frédéric CHAUMET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, Madame HARRINGTON Rebecca, Mme Marie-Thérèse BARBIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : Monsieur Bernard DEBOISSY, M. Pierre ROBINET et Madame Nelly VERGEZ.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente de biens, appartenant à Monsieur Marian ZAWADA – 17 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés A Sigalaud ZC N° 173 et Les Chaumes et les Boileaux ZD N° 153 – surface au sol de 4 HA 82 ca 12 ares – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 24 106.00 € à Monsieur Luc CHIQUET Tous Vents 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce dossier sera vu le mois prochain, nous avons besoin de renseignements complémentaires, une partie de ces terrains étant situés dans la Zone Artisanale.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente de biens, appartenant à Monsieur Frédéric RENARD – 26 Rue du Léopard Vert – 16000 ANGOULEME. Biens situés 18 Avenue de Maison Blanche section AC N° 3 – surface au sol de 484 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 105 000.00 € à Monsieur et Madame Clément GUEDON 14 La Berche 16250 CHADURIE.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

GEMAPI

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la Cdc Lavalette Tude Dronne a délibéré, le 22 Mars dernier, pour adhérer au syndicat Mixte du bassin Versant du Lary (SyMBAL). Toutefois, l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres.

Ainsi, les communes de la Cdc Lavalette Tude Dronne doivent se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes au SyMBAL.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT AFFERMAGE 2018/IRRECOUVRABLES

La SAUR nous propose d'admettre en irrecouvrable la somme de 192.97 € sur le compte de gestion 2018 Affermage assainissement pour des exercices antérieurs. Cela libérera la SAUR de son obligation de recouvrement.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

REDUCTION DU TRAFIC DES POIDS-LOURDS SUR LA RN 10

Dans le cadre du projet de Loi sur les mobilités au Sénat, Madame Nicole BONNEFOY a déposé un amendement visant à empêcher le report du trafic des camions du réseau autoroutier (A10) vers le réseau secondaire RN 10.

Elle souhaite pour appuyer sa démarche que le conseil municipal adopte le vœu suivant/lecture du courrier.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

ADRESSAGE DE LA COMMUNE NOMINATION DES VOIES

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune reste une de nos priorités.

À cet effet, une action de dénomination des voies et de numérotations des immeubles a été menée sur le territoire de la collectivité.

Cette action municipale répond à l'amélioration de la sécurité (services d'urgence, SDIS, Police,...), à l'efficacité des services (La Poste, ERDF, INSEE,...) et un préalable nécessaire à l'arrivée de la fibre optique grâce à une localisation de chaque domicile à partir d'une adresse normée et précise.

Plusieurs voies de la commune ont donc été renommées comme nous l'avions déjà évoqué et le conseil municipal doit maintenant valider ces nouvelles dénominations de façon à ce que le Maire puisse prendre un arrêté pour la numérotation des habitations.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION RESTAURATION NOTRE-DAME DE PARIS

Monsieur François BAROIN Président de l'Association des Maires de France a lancé un appel à toutes les communes pour s'associer avec l'Etat et de la Ville de Paris, à la restauration de la cathédrale Notre-Dame dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du Patrimoine.

Souhait du conseil municipal de Villebois-Lavalette

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.

GAMINADES MONTMOREAU

La Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne organise la 18^e édition du festival de spectacles pour petits et grands « Les Gaminades » les 15 & 16 juin prochain à Montmoreau. Si le conseil municipal le souhaite nous pouvons acheter des entrées au parc avec accès à tous les spectacles à un tarif préférentiel de 4 € au lieu de 5 € le samedi et 6 € le dimanche. Monsieur le Maire propose que la commune prenne 150 tickets.

Vote : Pour 7 Contre 4 Abstention

Renseignements pris depuis la réunion, la facturation ne concernera que les tickets effectivement utilisés. Ils seront comptabilisés par école et par commune.

MAISON A'VENIR

ReSanté-Vous est une entreprise solidaire d'utilité sociale spécialisée dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées. Elle nous propose un programme de prévention sur les

risques à domicile afin de pallier aux difficultés de mobilité des personnes âgées, en leur apportant des conseils dans leur commune.

Elle présente une petite maison de 25m² avec les pièces principales où des aides techniques et domotiques sont mises en situation. Les personnes intéressées peuvent les manipuler sous encadrement d'un ergothérapeute et d'une autre personne.

Le coût de cette installation est de 180 € TTC plus 1 personne de la commune pour le montage et le démontage de la structure.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- La commune de Boisé la Tude nous propose d'acheter un aspirateur de feuilles en commun. Cela représente un coût de 8 000 € environ au total soit 4 000 € environ pour chaque commune.
- L'acte notarié de la Maison de santé sera signé le 19 juin 2019.
- Manifestations de l'été : fête de la musique 21 juin, Village session 19 juillet, circuit cyclotouristes le 4 août, la frairie les 24 et 25 août, le rallye des mobylettes le 31 août, le tour des motos le 7 septembre et le 14 septembre circuit des remparts.
- Marche Association Cassandra le 19 mai 2019
- Journée citoyenne une trentaine de personnes ont participé.
- Réunion de l'association des commerçants le 20 mai à 19 H au foyer de la salle polyvalente.
- Madame Foissard nous informe que la croix de la Croix de Quart serait restaurée cet été.

La séance est levée à 19 H 50. Prochaine réunion le mardi 11 juin 2019 à 18 H 30.